49e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 14 7 AVRIL 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. Autour des déclarations de S. E. le cardinal Liénart sur les directions pontificales, les catholiques et la presse. — 1. Nécessité d'un rappel de doctrine. — 2. La presse, phénomène social. — 3. Qu'est-ce qu'un journal catholique ? — 4. Défendons notre sens catholique.

II. Les laïques et l'Action catholique. — 1. La collaboration des laïques, d'après Mgr Petit de Julleville. — 2. Les qualités du catholique d'action, d'après Mgr Fillon.

III. L'esprit social a travers les Revues. — 1. A quoi répond cette rubrique ? — 2. Qu'est ce que refaire un ordre social chrétien ? — 3. La Jeunesse Maritime Chrétienne. — 4. Comment on travaille l'opinion. — 5. Propagande soviétique.

§ I. — A propos des déclarations de S. E. le cardinal Liénart sur les directions pontificales, les catholiques et les journaux

1. — On n'a pas encore eu le temps d'oublier les graves déclarations de S. E. le cardinal Lépicier sur le respect dû aux autorités civiles. Dans la bouche du légat pontifical aux fêtes d'Orléans, ces déclarations firent, il y a bientôt quatre ans, une grosse impression sur les esprits catholiques, en même temps qu'elles soulevaient autour de nous ce qu'on appelle au Parlement des « mouvements divers » :

« Rappelons-nous, » disait l'éminent théologien, « que la doctrine de l'Eglise, comme je l'ai toujours enseigné, est une doctrine de soumission, d'obéissance aux pouvoirs publics, de respect à ces pouvoirs, bien plus, d'amour, parce que les autorités civiles représentent parmi nous Dieu lui-même. Ceci est de foi. Dans nos polémiques, défendons vigoureusement la vérité, mais honorons les personnes... Si nos chefs se trompent, éclairons-les ; défendons notre cause et notre droit ; mais respectons leurs personnes et prions pour eux. La bonté seule est conquérante. Elle est le lot des chrétiens [1]. »

Ce rappel d'une doctrine de foi fut accueilli par des applaudissements (oh ! pas unanimes bien sûr !) dans une partie de l'opinion que, d'habitude, le scrupule d'orthodoxie ne tourmente guère, tandis qu'inversement certains organes à clientèle « bien pensante » dissimulaient plus ou moins mal leur embarras. Que d'aussi nobles enseignements n'aient pas été du goût de tous, qu'ils aient, en particulier, rencontré une opposition très vive chez ces étranges panégyristes de l'autorité qui dépensent à la saper toutes leurs énergies, on ne peut plus s'en étonner après tout ce qu'on a déjà vu. Mais n'est-il pas étrange que leurs violentes objurgations et même leurs invectives souvent grossières aient rencontré, chez des catholiques insuffisamment sur leurs gardes, une faveur tout à fait imméritée ? Il fallait bien, dès lors, s'attendre à un nouveau rappel de principes dont l'opportunité ne faisait pas de doute. S. E. le card. Liénart, théologien lui aussi, en a pris l'initiative en des paroles dont la portée dépassait de beaucoup le Congrès de la Jeunesse catholique lilloise qui lui fournit l'occasion de parler. La monition est grave, tant en elle-même qu'en raison des circonstances où elle se produit. Ce n'est pas quand le besoin se fait le plus impérieusement sentir d'*un gouvernement qui gouverne* que les citoyens peuvent le plus impunément se montrer *ingouvernables;* et si l'historien protestant Guizot a pu voir dans l'Eglise catholique « une grande école de respect, » nous serions simplement impardonnables de l'exposer, par nos folies, à voir tomber de sa couronne ce fleuron qui n'est pas le moins beau. Ce sont donc bien, en réalité, tous les catholiques qui peuvent faire leur profit des fortes paroles de l'éminent évêque de Lille :

« Pour bâtir une société vraiment chrétienne, contrôlez les sources auxquelles vous vous alimentez. Voulez-vous donner toujours le son juste ? Lisez les encycliques, lisez les journaux catholiques, mais soyez en garde contre certains journaux qui cherchent notre clientèle et qui n'en sont pas dignes. Allons-nous continuer à lire ces feuilles où constamment, à tout propos, sont calomniés et ridiculisés les hommes qui détiennent l'autorité ? Même ceux-là qui ne seraient pas très sympathiques le deviendraient à force d'être ainsi traités. Il n'est pas permis, sous prétexte que l'on a devant soi un adversaire politique, de l'injurier ainsi en toute occasion et quoi qu'il fasse : une presse qui développe de telles calomnies est une presse révolutionnaire. Elle va directement contre la consigne de S. Paul recommandant aux premiers chrétiens l'obéissance aux détenteurs du pouvoir, qui étaient pourtant, à l'époque, des empereurs persécuteurs. On a le droit de juger et de critiquer les hommes d'Etat, mais on n'a pas le droit de les salir, même quand ils sont loin d'être parfaits. Et quand le Pape insiste pour qu'entre les nations se fasse jour un plus vif désir d'entente en vue de la

[1] *Prêtre et Apôtre,* juillet 1929, p. 190.

paix, n'allons pas ridiculiser les gouvernants qui s'y emploient. Ce serait trahir la pensée chrétienne [2]. »

C'était la réponse attendue, et qui, certes, venait à son heure, à une question fort délicate assurément, et même on peut dire brûlante, mais qui, précisément à cause de cela, risquait de mettre le feu partout. Car si l'adage augustinien concilie bien avec les exigences de la charité les droits d'une liberté permise et qui peut être bienfaisante, c'est à condition que soit sauve l'unité nécessaire. N'était-on pas en train de l'oublier ?

A Dieu ne plaise que ces lignes, en froissant des susceptibilités légitimes, ajoutent encore à une confusion déjà trop grande ! Nous voudrions, tout au contraire, faire œuvre de clarté et de paix. A une heure où des possibilités d'action nous sont offertes qui nous manquaient hier, n'est-il pas également douloureux pour tous de sentir que des divisions regrettables pourraient nous empêcher de les mettre à profit ? Déjà, nos adversaires les exploitent. A la Chambre, le 3 février dernier, un député connu pour ses attaches maçonniques se donnait le malin plaisir d'épiloguer sur les divergences des catholiques « tant en matière sociale qu'en matière internationale. » Soyons justes : c'était de bonne guerre. De son côté, un franc-tireur, mais qui nous a bien rendu déjà quelques services et à ce titre mérite d'être entendu, Gustave Hervé, ne craignait pas d'écrire cette phrase, qui venge notre honneur à tous d'accusations calomnieuses, mais dont les premiers mots aussi sont à retenir :

« Malgré les grands journaux que lisent les catholiques français, qui auraient dû leur détraquer les nerfs et les dresser hargneux et irréconciliables en face de l'Allemagne, un grand nombre d'entre eux, pour l'honneur du catholicisme français et pour la gloire du christianisme tout entier, ont préféré suivre la voie que leur montraient le chef de l'Eglise et les membres les plus éminents de l'Eglise de France. Sans cesser d'être des patriotes ardents — et là dessus tous les pasteurs sont catégoriques, — les catholiques français ont commencé à pratiquer largement le désarmement des haines à l'égard de l'Allemagne vaincue et par terre [3]. »

Le compliment ne doit pas nous faire oublier la leçon. Au reste, des voix plus autorisées se sont fait entendre. Au lendemain d'événements douloureux depuis lesquels on ne sait que trop à quel point l'influence prolongée d'une pensée païenne peut égarer les esprits et fausser les consciences, les *Dossiers de l'Action populaire* avaient, dans une étude sur « La Presse et l'opinion catholique, » rappelé en termes excellents des principes trop oubliés [4]. Qu'il s'agisse de politique internationale ou de progrès social, les RR. PP. Yves de la Brière [5] et Cavallera [6] n'ont pas manqué, à l'occasion, de signaler les conséquences fâcheuses des silences affectés ou des critiques inintelligentes de journaux à clientèle catholique. Par la plume de deux de leurs plus distingués rédacteurs, les RR. PP. Plus et de Parvillez, les *Etudes* ne jugèrent pas inopportun de donner, il y a six mois, deux importants articles sur « l'esprit de paix, les catholiques et les journaux [7] » et sur « La Presse, phénomène social [8]. » Plus récemment encore, le R. P. Bessières essayait d'alerter sur ce grave sujet les fidèles [9], tandis que le guide très sûr et très écouté du clergé de France, *Pastor*, nous redisait à nous-mêmes l'importance, parfois hélas ! trop méconnue, du « choix pastoral de nos journaux [1]. »

Tout incomplète qu'elle est, cette bibliographie, où, à dessein, nous ne faisons figurer que des noms dignes de toute confiance, dit assez la gravité de la question, et qu'elle n'est pas de celles qu'on peut abandonner sans trop de risques aux fantaisies de l'individualisme.

2. — Car on sait ce qu'est devenu le journal pour le citoyen de la cité moderne : aussi nécessaire ou quasi que le pain quotidien. « Besoin factice, note très justement le P. de Parvillez. Nous y recourons par habitude, nous nous en passerions, comme de tant d'autres excitants, sans rien perdre. Il n'y a pas soixante jours par an où surviennent de ces événements vraiment graves, dont l'ignorance nous serait préjudiciable et qui méritent l'honneur de notre attention ; un hebdomadaire suffirait donc à nous tenir au courant. » Oui ; mais l'habitude est prise et ne passera pas de si tôt. Au reste, la perte de temps n'est encore qu'un moindre mal. « Aujourd'hui, les gens se servent trop souvent de la presse comme d'une distraction, dans la mesure où elle les amuse, sans réfléchir à son influence sur eux, ni au degré d'autorité de ses conseils, ni à la véracité de ses dires, ni aux inconvénients que peuvent leur attirer ses erreurs, ses partis pris, sa dépendance envers ses divers maîtres. » Le journal devrait être fait pour rapporter *ce qui est*. Hélas ! on sait parfaitement à quoi s'en tenir : mais combien y pensent encore en lisant *leur journal* ? Car chacun a le sien, et les *Dossiers* notaient fort justement qu' « on ne fera jamais adopter à un lecteur un journal qui heurtera ses opinions, ses convictions, ses préjugés ou seulement ses manies. » Et ce fait d'expérience comporte les conséquences les plus graves.

Elles étaient tout récemment mises en excellente lumière par un livre dont le titre seul est

[2] *Vie Catholique*, 19 déc. 1931 ; — *Croix*, 25 déc. 1931 ; — *Documents de la Vie intellectuelle*, 20 janvier 1932.

[3] Cité par *Je sers*, 10 janv. 1932. Que ce nous soit une occasion de recommander à nos lecteurs ce petit journal apologétique et social, excellent instrument de pacifique conquête. — Hebdomadaire, 12 fr. ; ou mensuel, 3 fr. Combinaisons diverses pour quantités. S'adresser à M. l'abbé Bordron, 29, avenue d'Orléans, Paris 14e.

[4] *Dossiers*, 25 juin 1927.

[5] *Etudes*, 20 janvier 1930.

[6] *Précis de la doctrine sociale catholique*, p. 223.

[7] *Etudes*, 5 juin 1931.

[8] *Etudes*, 20 juin 1931.

[9] *Je sers*, 24 janvier 1932.

[1] *Prêtre et Apôtre*, février 1932.

éloquent : *Décadence de la liberté* [1]. Le mot paraîtra même tout juste assez fort, si l'on veut bien prendre garde que le pire esclavage est celui dont on n'a pas conscience. Or, que sait le lecteur des *intérêts* que doit *servir* pour subsister principalement la *presse d'opinion ?* [2]. Par qui serait-il mis en garde contre les habiletés de présentation qui peuvent donner à un fait les significations les plus opposées, contre le tamisage savant qui ne laisse passer aucune information contraire à telle ou telle orthodoxie ou arrête au bon endroit les citations, contre les surprises du reportage dont un bon juge, Robert de Jouvenel, a écrit : « Le moyen le plus généralement connu pour obtenir une information rapide est de ne pas perdre son temps à la contrôler [4]. » et même tout simplement contre les artifices de la typographie grâce auxquels on obtient des résultats psychologiques que ne donneront jamais ni la rédaction ni l'image ? « On peut dire sans paradoxe, a écrit Lucien Romier, que les vrais journaux d'opinion ne sont pas ceux qui publient les meilleurs articles, mais ceux qui manient avec le plus de virtuosité l'art de la mise en page [5]. » Ce sont aussi, du moins pour beaucoup de lecteurs, ceux qui s'embarrassent le moins de réserves, de nuances, ces minuties que n'aiment pas les *pense-petit*. Ecoutons encore R. de Jouvenel : « Dans l'éloge, sachez manier l'hyperbole, et dans le blâme ne reculez pas devant l'injustice. Souvenez-vous que le goût du record est au fond du cœur de l'homme, et n'hésitez jamais devant le superlatif. » Comme il faut, d'autre part, s'interdire tout désaveu ou rectification [6], un rappel du passé ne s'introduisant dignement que par un magistral « Nous l'avions bien dit, » on voit ce qui en résulte à la longue. Le P. de Parvillez l'a noté avec une courageuse clairvoyance :

« Le journal a pris parti ; de ce chef, sa puissance perd en extension, puisqu'il atteint surtout des convaincus, mais comme elle gagne en intensité ! Elle fait les convictions profondes, les fanatismes définitifs. Aux esprits qu'elle a domestiqués, tout ce qui choque leurs habitudes devient inassimilable et fait l'effet d'un blasphème... « *Voilà cinquante ans*, disait un vieillard, *que je lis* les Débats *tous les jours, et j'aime cette feuille parce qu'elle est toujours de mon avis.* » On comprend quelle force une telle inconscience donne à un tel envoûtement. »

Est-il excessif, après cela, de conclure que, tout compte fait, la presse a répandu « plus de brouillard que de lumière, plus de trouble que de paix, » de lui reprocher d'être cause qu' « aujourd'hui, un homme de sang-froid passe pour un original, sinon pour un suspect » ?

Cette digression apparente aurait déjà son utilité si elle permettait d'analyser plus exactement le *phénomène social* de la presse. Elle était nécessaire ici pour une autre raison. Il s'agit de savoir pourquoi les catholiques de France sont divisés sur les questions les plus importantes de l'actualité sociale et politique, alors même que, les plus graves intérêts religieux étant en cause (et tous en conviennent), il semblerait que l'union dût se faire sans peine dans une adhésion unanime aux enseignements et directions de l'Eglise. Car enfin, ce n'est pas chez nous que « chacun se fait son petit religion à soi. » « Certes, comme le remarquaient récemment les *Annales de l'A. C. J. F.*,

« ce ne sont pas les enseignements autorisés qui nous ont manqué... Mais hélas ! toutes ces déclarations, toutes ces lettres, les catholiques ne les ont connues que par la presse ; or certains journaux dont la clientèle catholique n'est pas négligeable, ont, avec tant d'habileté, procédé à de si savants découpages qu'ils ont réussi à dérouter complètement l'opinion des catholiques en mettant l'épiscopat français en contradiction avec lui-même. Demandez à un lecteur de *la Croix* ou de *la Vie catholique* ce qu'il faut penser du désarmement, puis posez la même question à un lecteur de *l'Echo de Paris* ou de *l'Ami du Peuple :* vous aurez, à n'en pas douter, des réponses diamétralement opposées, et toutes deux fortement charpentées de textes [7]. »

D'où l'attitude un peu découragée du Saint-Père en son discours de Noël : à quoi bon parler quand cela ne sert de rien ? D'où le désarroi excusable de certains catholiques, dont les intentions ne sont pas en cause, désarroi qui les porte parfois à une sorte de scepticisme pratique : « On fait dire au Pape ce qu'on veut, » ou bien : « Il faut distinguer entre l'enseignement du Pape et ses directions ». Ils ont confiance en *leur journal* qui combat, et avec vigueur, leurs adversaires, qui revendique hautement pour l'Eglise les libertés que d'autres lui refusent. Que faut-il exiger de plus ?

3. — Beaucoup ; car ce qu'ils ont reçu est en réalité bien peu de chose. « Nous paraissons admettre cette bizarre maxime : « Les ennemis de nos ennemis sont nos amis » et même nos guides naturels. « Qu'un journal, qu'une faction, qu'un homme s'en prennent à nos antagonistes, et nous

[1] Par D. Halévy ; Paris, Grasset ; 15 fr.

[2] Qu'on relise le passage de *Quadragesimo anno* sur la dictature économique et ses conséquences, p. 46-48 de l'édit. Spes.

[4] Cité par le P. de Parvillez.

[5] *Explication de notre temps :* la Presse, p. 140.

[6] Un exemple que contait récemment avec humour l'abbé ou plutôt le chanoine Desgranges : « J'ai connu un bon chanoine qui se rendit à Berlin au printemps dernier, avec les meilleures intentions du monde. Il donna une conférence irréprochable. On l'accusa d'avoir tenu sur l'Anschluss des propos téméraires. Il n'en avait pas seulement soufflé mot... pas un seul mot. Il dut employer ses loisirs à écrire des lettres de rectification. Des journaux s'obstinèrent à donner des commentaires injurieux de ce discours inexistant. Il dut leur envoyer du papier timbré. A la veille de l'audience et en face du dossier vraiment décisif, les adversaires hissèrent le drapeau blanc... » Seulement, tout le monde n'a pas la ténacité du député du Morbihan ni peut-être la bonne fortune qu'on l'avertisse des rectifications qu'il pourrait exiger. Et les événements qui ne protestent pas quand on les dénature, ni ne se font connaître quand on affecte de les ignorer ! Il est des réputations d'infaillibilité qui, vraiment, n'ont pas coûté cher.

[7] *Annales de l'A. C. J. F.*, 15 janvier 1932.

nous rallions à ces auxiliaires improvisés, sans examiner si leurs principes concordent en tout avec la vérité enseignée par l'Eglise. Que de forces ainsi gaspillées depuis cinquante ans à soutenir de stériles boulangismes ! [8] » Et cependant, l'outrance de certaines campagnes ne devrait-elle pas nous être suspecte ? Car enfin, le conseil d'Ozanam est d'un sage : « Ne soyez pas de ceux qui trouvent plus commode de condamner en masse un parti, un peuple entier, que d'étudier les différences qui les divisent. »

Et si ces simplifications déformantes sont d'usage courant dans la presse, faut-il que nous en soyons dupes ? Pourtant, nous avons sous la main la pierre de touche grâce à laquelle on peut distinguer à coup sûr, de la presse qui *sert* vraiment le catholicisme, celle qui prétend *s'en servir :* QU'ENTEND-ON SUBSTITUER A CE QUE L'ON COMBAT ?

« Combattre le socialisme, le communisme,... oui, mais en affirmant avec Léon XIII la nécessité des organisations ouvrières chrétiennes... Défense de la patrie ? Assurément, mais à la condition que l'amour de préférence que nous lui portons, « source de vertus héroïques », reste le fruit de la charité, et ne se confonde pas avec un nationalisme athée pour lequel, contrairement aux avertissements de l'Eglise, beaucoup de nos journaux nourrissent une sympathie plus ou moins consciente... Soutenir l'Eglise, ce n'est pas seulement lutter contre un pouvoir sectaire pour défendre ses prérogatives temporelles, le droit d'avoir ses églises, ses congrégations, ses établissements d'instruction, ses pépinières de missionnaires. C'est cela, mais c'est d'abord défendre et professer l'esprit du christianisme. »

D'où cette affirmation qui est de poids :

« Il nous semble que la marque essentielle d'un journal catholique est *l'esprit du catholicisme,* la manifestation d'une âme loyalement chrétienne, la soumission aux enseignements de l'Evangile et de l'Eglise, l'obéissance filiale aux directives du Souverain Pontife... Il suffit, pour être un journal de droite, de défendre les nobles causes auxquelles se sont attachés de tout temps les partis composés en majorité de catholiques. Mais, pour être un journal catholique, il faut les défendre *d'une manière catholique,* comme l'Eglise veut qu'on les défende, avec la connaissance de la doctrine chrétienne, avec un cœur véritablement chrétien, avec la force et la modération chrétiennes [9]. »

Faute de quoi, l'attitude d'opposition adoptée en face d'hommes et de partis auxquels on est d'ailleurs fondé à ne pas faire confiance, cette attitude dans un journal qu'à tort on tiendra pour catholique, ne pourra moins faire que de contribuer à « défigurer l'Eglise devant la multitude, accroître la haine contre elle, rendre plus profonde l'ignorance dont elle est victime ». Plusieurs n'y ont que trop bien réussi.

Mais peut-être quelqu'un demandera-t-il ce qu'on entend par *esprit catholique.* — La réponse est facile. Avoir l'esprit catholique, c'est savoir et n'oublier jamais que l'activité humaine *en toutes ses manifestations* relève de la morale et donc de l'Eglise [1]. Distinguer entre les directions et les enseignements de l'Eglise est singulièrement délicat, et il est permis de se demander quelle est, au moins ici, l'utilité pratique de la distinction. Car enfin, si les directions visent des situations concrètes, c'est en s'inspirant de sa doctrine que l'Eglise traite des problèmes posés par ces situations, ce qui d'ailleurs n'implique évidemment pas que ses jugements soient irréformables, puisque, sans cesse, les situations se modifient. Certes, l'Eglise n'ignore pas que la politique, l'économie,... toutes les autres formes de l'activité humaine, relèvent par *leur côté technique* de compétences autres que la sienne. Et les théologiens seront toujours bien inspirés de prendre exemple sur sa discrétion. Car il faut reconnaître une part de vérité dans la boutade : « Il n'y a pas de plus mauvaise préparation à la vie que la formation théologique ». Ne cite-t-on pas maint exemple d'esprits d'ailleurs fort distingués, qu'une culture trop exclusivement spéculative a grandement gênés dans l'étude ou l'appréciation des contingences, a même parfois exposés à de cruelles mystifications de la part de techniciens de la politique plus habiles que scrupuleux ? Mais, par contre, l'Eglise exige, elle a bien le droit d'exiger qu'on reconnaisse aussi sa compétence *dans l'ordre moral.* « Aucune époque n'a été aussi favorisée de salutaires clartés que la nôtre, au point de vue des applications du christianisme dans le domaine politique et social. Jamais autant que de nos jours l'Eglise n'a fait appel au trésor de sa doctrine pour en découvrir et en répandre les bienfaits [2]. » On peut plaindre, mais on ne peut pas suivre ceux qu'importunent ces clartés, et nous savons par l'Evangile pourquoi certains n'aiment pas la lumière.

Quant à croire qu'on est en règle avec l'Eglise dès là qu'on réclame pour elle plus de liberté, c'est vraiment ne rien soupçonner de la richesse de son message. Sans doute, c'est autour de l'Ecole et à propos des Congrégations que les sectes ont, ces derniers temps, livré les plus rudes assauts à l'Eglise. Mais c'est parce qu'elles estimaient, non sans raison, hélas ! son influence suffisamment amoindrie sur tous les autres terrains. C'était « l'irruption de la fin ». A part un certain nombre d'« attardés », et la conservation de quelques rites traditionnels ne comptant pas, il était désormais reçu que la religion n'était pas pour les grandes personnes. Alors, pourquoi pour les enfants ? Convenons-en, c'était logique [3]. Aussi y aurait-il

[8] P. de Parvillez, *loc. cit.*
Dossiers de l'A. P., loc. cit.

[1] Combien pensent ou du moins agissent et écrivent comme s'ils pensaient que telles condamnations du *Syllabus* sont abrogées, celle de la proposition 64 par exemple !

[2] *Dossiers de l'A. P.,* loc. cit.

[3] Nous aurons à parler plus loin des origines de la déchristianisation de la société, particulièrement en France. Mais déjà une remarque s'impose : qui voudrait faire rentrer Dieu à l'école, mais l'exclurait d'ailleurs, fût-ce des Conseils d'administration, serait pour nous un bien dangereux auxiliaire. Est-il sûr qu'il n'y en ait aucun dans le monde du journalisme ?

erreur lourde et grave danger à croire que, les lois laïques abrogées, la France se rechristianiserait comme par enchantement. N'oublions pas les dures leçons de l'histoire. Certes, l'école sans-Dieu est un épouvantable fléau, et nous savons des maîtres de l'enseignement public qui jugent avec la même sévérité que nous l'interdiction qui leur est faite de rattacher à leur Auteur les excellents principes de conduite qu'ils s'efforcent comme nous d'inculquer aux enfants. Mais, le vicomte d'Avenel nous le rappelait naguère dans une étude dont la documentation était irréfutable,

« ce n'était pas d'écoles sans Dieu que sortait la génération d'adultes qui institua et confirma par ses votes la laïcité. C'est *au contraire parce que la majorité des électeurs de 1880 n'étaient pas chrétiens*, ou tout en l'étant au fond n'avaient pas le souci de défendre leur religion, qu'ils ont voté la laïcité sous une forme qui chassait Dieu de l'école. Or, tous les électeurs et tous les députés de 1880, urbains ou ruraux, riches ou pauvres, bourgeois et prolétaires, *tous sans exception*, sortaient d'écoles et de collèges où ils avaient reçu ce qu'on estimait la meilleure instruction religieuse, c'est-à-dire appris le catéchisme partout obligatoire jusqu'alors [4]. »

Gardons-nous donc de *ne* voir *que* l'école, quand notre tâche est si complexe. Pensons à l'indiscipline des mœurs, à l'imperméabilité du monde des affaires par rapport à la simple honnêteté, à l'inconscience vraiment déconcertante d'un si grand nombre relativement à leurs devoirs civiques qu'ils ne prennent même pas au sérieux ; tous ces domaines doivent être soumis de nouveau à l'empire de la loi morale et pénétrés d'esprit chrétien. Et il semble impossible qu'on ne fasse pas, fût-ce inconsciemment, le jeu du laïcisme tant qu'on ne l'aura pas pratiquement compris.

Ecoutons encore S. E. le card. Liénart commentant pour cette génération qui est la nôtre les préceptes du vieux Décalogue. Après avoir rappelé qu'on y trouve enseignée la légitimité de la propriété privée, le cardinal ajoute : « Il y a sept commandements sur dix qui regardent nos relations avec le prochain. Or, la question sociale, c'est la question de nos rapports avec le prochain, et, si nous les prenons sous un angle plus étroit, des relations professionnelles... »

Après quoi l'éminent prélat n'a pas de peine à établir que l'amélioration du logement ouvrier, le retour au foyer de la femme mariée, l'amélioration du régime des équipes, les allocations familiales, la durée du travail, les accidents et les maladies professionnelles, le travail des femmes et des enfants, la protection de la vertu mise en danger par des promiscuités multiples et parfois des salaires insuffisants, que tous ces problèmes ont leur solution *de principe* dans la ligne du Décalogue « à condition que nous ne le prenions pas par morceaux [5]. » Les Papes n'ont pas dit autre chose en rappelant sur tous ces points les exigences du droit naturel. Qu'on veuille bien, maintenant, joindre à celles-ci les paroles du cardinal que nous rappelions en commençant, et on verra pourquoi le scepticisme n'est pas permis à l'endroit des *directions pontificales*. Autant vaudrait contester qu'il existe une doctrine sociale catholique, prétendre que l'Eglise n'a rien à dire sur l'attitude du citoyen en face des pouvoirs établis [6], qu'elle n'a pas à s'occuper du droit des gens domaine d'où, en effet, le protestant Gentilis prétendait écarter, comme il disait, les théologiens : « *Sileant theologi in munere alieno.* » Autant vaudrait reléguer morale et religion hors de la vie des hommes, contrairement au mot du *sage* Gandhi : « Ceux qui disent que la religion n'a rien à faire avec la politique ne savent pas ce qu'est la religion [7]. » Aussi, paradoxale et scandaleuse est l'attitude sceptique et boudeuse que prennent trop souvent des catholiques et des journaux catholiques en face des enseignements pacifiques de la papauté. « Sont-ils des « fidèles » les chrétiens qui sont systématiquement infidèles et obstinément réfractaires aux enseignements du Pape? Sont-ils des catholiques « pratiquants » ceux qui pratiquent les devoirs rituels, mais ne pratiquent pas l'esprit du christianisme ? [8] » Le docte juriste catholique qui se posait la question n'avait plus à y répondre. Pie XI l'avait fait avant lui et dans sa première encyclique *Ubi arcano* : « Combien sont-ils ceux qui admettent la doctrine catholique sur

[4] *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1929, p. 857. Les soulignés sont de l'auteur. Voir aussi sur cette question, Croizier, *Pour faire l'avenir*, p. 26 et suiv.

[5] *Documents de la Vie Intellectuelle*, 20 déc. 1931 ; — *Chronique Sociale*, déc. 1931.

[6] Mais qu'on ne fasse pas dire au cardinal (on l'a essayé) que *toute opposition* est interdite, quand son texte porte expressément le contraire. Il répondrait en distinguant, avec Léon XIII, entre le respect dû aux pouvoirs constitués et le droit ou plutôt le devoir de « combattre par tous les moyens légaux et honnêtes » les abus de la législation (Encycl. *Au milieu des sollicitudes*). Au reste, sous le régime représentatif qui prévaut aujourd'hui dans la majorité des pays, l'opposition a son rôle à jouer dans la gestion des affaires publiques, et le gouvernement se doit de respecter la règle du jeu. Cela est si vrai qu'en Angleterre, où l'on a coutume de voir le type du régime représentatif, il existe un « chef de l'opposition de Sa Majesté », pratiquement le chef du plus important des partis écartés du pouvoir, qui reçoit même un traitement, comme un ministre.

Mais, selon la très juste remarque du cardinal, si on a le droit de juger et de critiquer les hommes d'Etat, on n'a pas le droit de les salir. C'est interdit au catholique tout simplement parce que ce n'est ni chrétien ni honnête : tous les moyens ne sont pas bons pour combattre une politique qu'on estime mauvaise. Nos lecteurs connaissent la note doctrinale du *Conseil de vigilance* de Paris (*Croix*, 20 fév. 1932) sur « les catholiques et la propagande électorale. » Cette note rappelait, et combien opportunément, aux fidèles, donc aux journalistes catholiques, « les exigences de la morale chrétienne qui s'imposent à tous dans les conjonctures présentes. » Il est des problèmes délicats, tels ceux posés par la situation de l'homme qui est à la fois gouvernant et candidat. On a le droit de le combattre, mais le devoir de le respecter et aussi de s'interdire à son endroit « le mensonge, les médisances illégitimes, les calomnies, les injures, les diffamations, les procès de tendance injustes et les exagérations manifestes qui équivaudraient à des calomnies ou à des médisances illégitimes. » Il est sans doute superflu de faire ressortir l'accord de ce document avec celui qui sert de point de départ à la présente étude.

[7] Cité par le Dr Zacharias, *Bulletin des Missions*, juin 1930, p. 139.

[8] *Chronique Sociale*, déc. 1931.

l'autorité civile et le devoir de lui obéir, le droit de propriété, les droits et devoirs des ouvriers de la terre et de l'industrie, les relations réciproques des Etats, les rapports entre ouvriers et patrons, les relations du pouvoir religieux avec le pouvoir civil, les droits du Saint-Siège et du Pontife romain, les privilèges des évêques, enfin les droits du Christ créateur ?... » Et après avoir déploré que tant de discours et d'écrits, dus pourtant à des catholiques, soient tels qu'ils pourraient être si les enseignements de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV étaient devenus sans valeur, le Pape portait cette sentence : « Ce fait révèle comme une sorte de modernisme moral, juridique et social ; nous le condamnons aussi formellement que le modernisme dogmatique [9]. » Que d'épreuves eussent été épargnées à notre pauvre Eglise de France si, dès 1922, Pie XI y avait été universellement compris, obéi !

4. — Et comment les égarés ne voient-ils pas ce qu'il y a de puéril dans leur opposition hargneuse et stérile ! La politique étant « l'art de choisir entre de grands inconvénients, » point n'est besoin d'avoir beaucoup d'esprit pour trouver partout à redire : la critique est aisée et des sots y excellent. Au reste, qui n'en a fait l'expérience dans les domaines quels qu'ils soient où il lui a été donné de prendre des responsabilités ? Quand la conduite d'une paroisse, d'une œuvre, fussent les plus modestes, suffit à faire toucher du doigt la malfaisance de l'esprit critique, à quelles injustices n'exposera pas la direction des affaires de l'Etat, de l'Eglise, surtout en une période aussi troublée que celle où nous avons à vivre ! Mesure-t-on, seulement, la portée de certains propos qu'on approuve parfois sans même les comprendre ? Pour justifier d'avance son opposition systématique à toute tentative de réduction des armements, un journal de droite écrivait naguère : « Pour prévenir les crimes, on n'a encore trouvé rien de mieux jusqu'ici que les gendarmes. » Bien des lecteurs, sans doute, souscrivirent à cette déclaration péremptoire, qu'on eût singulièrement embarrassés si on leur eût ensuite posé cette question : « Que pensez-vous, alors, de l'éducation chrétienne ? » Et voici à quelles situations paradoxales on aboutit en fin de compte. « Tout récemment, des catholiques trouvaient étrange que l'évêque de Versailles exhortât ses diocésains à verser une aumône dont les Français ne seraient pas seuls à profiter » : déviation du sens catholique si évidente qu'un journal d'extrême-droite, *La Politique française*, crut devoir la stigmatiser [1]. D'autres, à moins que ce ne soient les mêmes, tiennent tout simplement le Pape pour un dangereux idéologue, quand dans le *Journal* J. Marsillac déplore qu'on ait si souvent dénaturé l'attitude clairvoyante du Saint-Siège sur le désarmement, qu'on ait si peu pris garde, en France, à la prudence de Pie XI reconnaissant l'impossibilité de la tranquillité de l'ordre et de la liberté des peuples, tant que n'auront pas été prises des mesures et des précautions suffisantes de défense [2]. Pie XI voit, avec Léon XIII, que « pour les Etats comme pour les particuliers, la concorde repose principalement sur la justice et la charité [3]. » *Si vis pacem, para pacem.* Mais, comme Léon XIII, il a trop conscience de ses responsabilités pour faire fi des règles les plus élémentaires de la prudence. Et nul n'a le droit d'en douter.

Comment, après cela, s'étonner de la noble indignation qui soulevait Mgr Masquelier dénonçant dans la *Croix* [4] « le scandale de catholiques endoctrinés par des journalistes sans esprit chrétien ! » Des personnes comme des doctrines, des critiques sans intelligence et des violences révolutionnaires, il était fait prompte justice ; mais justice quand même, et, en toute vérité, S. Paul revenant aujourd'hui ne trouverait-il pas parmi nous des Corinthiens à qui redire : « *Libenter suffertis insipientes cum sitis ipsi sapientes : sustinetis enim si quis vos in servitutem redigit...* » ? Le jour où les esclaves auront pris conscience de leur triste et humiliante condition, la libération sera proche. Et, ce jour, il nous appartient de le hâter.

Est-il utile d'ajouter que la presse régionale ne demande pas moins d'attention de notre part que les grands organes parisiens ? La preuve nous en serait fournie par un important quotidien de province à qui la disparition d'un confrère emporté par la crise fournissait récemment l'occasion de se proclamer lui-même le seul organe catholique de la région. Belle crânerie, certes, à laquelle toutefois on applaudirait plus volontiers encore si l'on n'avait à craindre, en lisant ce journal, de sentir en soi le sens catholique se cabrer. Nous ne transcrirons pas tel article sur la crise économique, inspiré du plus pur libéralisme, où sans hésiter on affirmait : « Tous les abus que la liberté humaine peut se permettre sont immédiatement signalés ou corrigés par les maux qu'ils entraînent » Ce à quoi Bastiat et J.-B. Say eussent souscrit, sans doute, mais non pas, certes, Léon XIII ni Pie XI. Leurs grandes encycliques n'avaient elles pas pour but de porter remède à des fléaux causés par des abus de la liberté qui ne se corrigeaient pas tout seuls ? — Tel autre article sur « les théories mortelles du désarmement moral » ne méritait pas plus d'indulgence, et on n'était pas peu surpris de voir faire honneur de ces théories à M. Briand. Car enfin, quand Mgr l'évêque de Sées écrivait : « Notre rôle, à nous c'est de travailler au désarmement moral, de créer une atmosphère de bienveillance et de charité qui facilitera un jour le désarmement matériel, » nul doute qu'il se souciait moins d'être briandiste que chrétien. — Incartades fâcheuses dont le renouvellement pour-

[9] Edit. Bonne Presse, I, p. 71.
[1] *Annales de l'A. C. J. F.*, 15 janvier 1932.
[2] *Journal*, 11 février 1932.
[3] Edit. Bonne Presse, v, 248.
[4] *Croix*, 30 décembre 1931.

rait avoir de regrettables conséquences : les catholiques de la région penseraient peut-être, à la longue, qu'ils n'ont plus de journal du tout. Car enfin, l'avertissement du Maître n'a rien perdu de son actualité : « Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium. » Se dire catholique et soutenir *obstinément* des doctrines formellement condamnées par le Pape, qu'est-ce que ce catholicisme-là ?

Signalons, pour finir, après *Pastor*, le danger du service gratuit fait à MM. les Curés, qui s'en contentent, de certains journaux fort peu catholiques d'esprit : d'où déformation du sens catholique et « fâcheux effet produit sur les ouvriers, qui n'admettront jamais que l'Eglise ait pour eux la sollicitude dont on leur a parlé, tant qu'ils verront un si grand nombre de catholiques et de prêtres lire publiquement les journaux notoirement hostiles à leurs revendications [5]. » Qui ne voit le profit que peut escompter un journal de cette générosité intéressée, et qui consentirait à y donner la main ? Certains cadeaux coûtent trop cher.

§ II. — Les laïques et l'Action catholique

1\. — Est-il jamais trop tard pour bien faire ? Pourtant, peut-être n'aurions-nous pas osé présenter aujourd'hui à nos lecteurs les enseignements que donnait il y a deux ans à ses diocésains Mgr l'Evêque de Dijon sur *l'Action des laïques dans l'Eglise*, si la lettre de Mgr l'Evêque de Langres sur *Quelques qualités du catholique d'action* ne nous y conduisait comme naturellement. Aussi bien, n'est-ce pas pour qu'ils aient la liberté de se donner à l'Action catholique véritable, la seule qui soit digne d'eux, que l'Eglise défend les siens contre les enrôlements audacieux auxquels se livrent des chefs de bandes sans scrupules ? Elle ne fait que son devoir en leur montrant le leur.

Car, aucun doute n'est possible à ce sujet, « l'action apostolique est l'expansion nécessaire de la vie chrétienne. » Nul n'a le droit de jouir en égoïste des lumières et des grâces qu'il a reçues de Dieu, et, dans l'ordre surnaturel comme dans l'autre, le mauvais riche ne peut pas être un chrétien. C'est un devoir de justice et d'amour qui fut de toutes les époques, mais s'impose plus que jamais aujourd'hui ; car « le travail est illimité. Il s'agit, dans tous les milieux, quelle que soit leur condition, et dans tous les domaines, celui de la pensée comme celui de l'action, de consolider les croyants, de réagir contre le relâchement des mœurs, enfin de conquérir des peuples qui cherchent leur route, des foules qui, en raison surtout d'un terrible malentendu sur le terrain social, se sont éloignées de leur Sauveur. » Certes, le prêtre s'y emploie; « mais un champ d'action lui échappe, celui de la vie professionnelle, familiale et sociale, celui de l'existence quotidienne, où les hommes pensent, travaillent, s'affrontent, influent les uns sur les autres... Il n'est ni à l'usine, ni dans les bureaux, ni dans les assemblées législatives, ni dans les syndicats ouvriers. Il n'est pas davantage aux écoles. » D'où le rôle capital réservé aux « laïques sincèrement chrétiens, et qui auront conscience partout où ils passeront qu'ils portent en eux le Christ-Dieu. »

L'attitude apostolique de l'âme chrétienne s'exprime d'abord par une inquiétude [6] vraie de la vie de l'Eglise, et un désir sincère d'aider à son rayonnement, dans les conditions providentielles mises sur notre chemin. Il y a là un apostolat indirect qui s'impose à tous les catholiques, sans en excepter même les enfants : « Une éducation chrétienne doit être une éducation réelle. Des enfants élevés selon l'Evangile ne doivent pas ignorer leur privilège. Il serait déloyal autant que maladroit de leur laisser supposer que le monde entier croit et vit comme eux. » Sainte-Enfance, Croisade eucharistique, Scoutisme... peuvent y concourir, pourvu qu'y soit entretenue la « volonté de sauver le prochain. » « Il faut bénir, à ce point de vue, la récente initiative de la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne* masculine et féminine. En remettant entre les mains des intéressés le salut de leurs frères de travail, on a plus progressé en quelques mois, parfois, qu'ailleurs, par les procédés anciens, en quelques années. » Tous les catholiques et sur tous les terrains doivent être toujours prêts à se dévouer au salut de leurs frères.

Quels moyens d'influence ont-ils à leur portée ? Quatre surtout : — la prière, puisque par elle s'obtient la grâce, puisque notre foi nous enseigne que la valeur spirituelle de chacun profite à tous ; — l'exemple, qui est bien la plus belle des prédications et le meilleur instrument de conquête morale et religieuse ; — la défense de la vérité dans les relations courantes, « sans forfanterie mais sans crainte » ; — le service désintéressé du prochain qui, chrétiennement pratiqué, peut devenir une source d'influence considérable, surtout quand il se rencontre chez ceux qui ont quelque autorité civique ou sociale entre les mains. Tout cela, dans la paix et dans la charité, à main tendue et cœur ouvert, en évitant de « faire bande à part, » de « s'exiler à l'intérieur, » mais prenant au contraire de plus en plus nettement conscience que, pour être le sel de la terre, les chrétiens doivent être partout, sous la seule réserve de leur dignité personnelle et de la dignité de leur Eglise.

En somme il s'agit, pour les laïques, de collaborer effectivement et de près au ministère pastoral. Au service de la paroisse, importante ou modeste, même (mais ne faudrait il pas dire surtout ?) là

[5] *Prêtre et Apôtre*, février 1932.

[6] Est-il excessif de voir dans cette *inquiétude* le principe même du dévouement, *le ressort de l'apostolat ?* On ne sortira de son égoïsme que si l'on souffre personnellement de l'infortune d'autrui, si l'on en souffre au point que les durs labeurs de l'apostolat semblent, tout compte fait, plus tolérables. Les études du P. Berne sur la situation tragique faite à l'honnête homme condamné à vivre dans un ordre social dévié nous permettront d'y revenir plus loin.

où le prêtre ne réside plus, que de tâches pour le « laïcat apôtre ! » L'enseignement du catéchisme appelle tous les dévouements, n'est inférieur à aucune culture d'esprit. Les Œuvres de jeunesse, patronages, cercles d'études, réclament des volontaires, et si la jeunesse studieuse les leur refusait, « elle accumulerait sur sa tête les responsabilités les plus lourdes. » Les œuvres de charité sont connues, prospères, mais loin encore, dans les villes surtout, de supprimer la misère : à son soulagement collaborent l'Etat par sa législation sociale et l'Eglise par les bonnes volontés qu'elle anime. La propagande peut prendre tant de formes qu'elle est accessible aux talents les plus divers : la parole publique, maniée avec compétence, souplesse et courtoisie, a fait déjà beaucoup de bien, et on cherche des conférenciers, surtout parmi les jeunes ; l'action sociale et intellectuelle s'ouvre, elle aussi, à l'activité d'une élite qui existe, qui doit prendre conscience d'elle-même, qui ne se dérobera pas aux appels réitérés de l'Eglise : rien qu'en ce qui concerne l'organisation syndicale chrétienne, il y a bien du temps perdu à rattraper. Mais que dire du don complet de soi, pour ceux et celles qui, même sans vœux, peuvent se mettre entièrement « à la disposition de leur Evêque » !

Pourvu qu'à tous ces dévouements s'allient une valeur morale et spirituelle indiscutée, une obéissance loyale et sans arrière-pensée à la hiérarchie, le souci constant d'éviter toute ingérence de l'Action catholique dans le domaine proprement politique, l'Eglise les réclame, leur fait confiance, demeure prête à encourager, aujourd'hui comme hier, dans le cadre paroissial ou même éventuellement hors de ce cadre, les initiatives que les plus humbles de ses enfants pourront venir lui proposer. Car, bien loin de la méconnaître, elle sait et proclame la dignité de ces laïques, en qui elle voit des membres du corps mystique de Jésus-Christ, partie de l'Eglise vivante et militante qui, s'ils n'ont pas le pouvoir entre les mains, n'en possèdent pas moins une puissance pour le bien. Et elle souhaite que, les laïques s'appliquant à ne pas sortir de leur rôle, comme les prêtres à ne pas prendre ombrage du bien qui peut se faire à côté d'eux, l'amour inspire les uns et les autres, établissant partout la confiance et la paix.

2. — Nombre de nos lecteurs n'ayant pas eu la bonne fortune de recevoir directement ces instructions en février 1930, avions-nous tort ou raison de penser que, même condensées en un résumé bien tardif, elles seraient encore pour eux les bienvenues ? Peut être, cependant, une objection se présente-t-elle à l'esprit : quelles qualités suppose-t-on donc à ces laïques, étant donné tout ce qu'on attend d'eux ? C'est à cette question que répondait la lettre de Mgr l'Evêque de Langres parue en octobre dernier [7].

Le catholique d'action doit se préoccuper avec grand soin des exigences du temps et du milieu : « Les œuvres qui s'édifieraient pour la satisfaction élevée du don de soi, sans souci de s'adapter aux situations réelles, risqueraient de n'être que de la confection, parfois ingénieusement bâtie, mais sans grande portée sur les âmes qui attendent du *sur mesure*. » Averti des nécessités actuelles, le catholique d'action cherche à « atteindre les divers domaines de l'activité humaine et les besoins de chaque âge, avec une attention orientée vers la vie qui vient. » Selon le mot de Clemenceau, « l'Eglise catholique a les idées » capables d' « ensemencer le monde d'une plus grande justice et d'une plus universelle charité » ; mais il faut les étudier pour les connaître. Elle possède aussi les hommes, si les catholiques comprennent que vivre, c'est « croître et progresser », c'est évoluer, c'est être prêt à se rallier après un examen loyal à des « transformations qui peuvent, à première vue, choquer nos habitudes et notre façon de voir ». Comme l'Eglise et avec elle, le catholique d'action « maintient inviolables les principes, » mais s'efforce de « réaliser une meilleure organisation et une mise en valeur de la dignité humaine. »

Aussi est-il un « optimiste » :

« L'optimisme est la qualité de ceux qui vivent intensément ; il est en effet une forme de l'espérance, et l'espérance un des puissants toniques de la vie... Fort de la vérité possédée et du secours divin, un catholique peut-il raisonnablement douter que, malgré les difficultés qui se dressent, les échecs qui s'accumulent, les contradictions qui se multiplient, les hommes qui se dérobent ou défaillent, le bien est toujours possible, et un certain succès réalisable ? »

D'où la parole de Pie XI : « L'optimisme nécessite l'esprit de juvénilité, qui est l'esprit de sainte ardeur, l'esprit d'agilité, l'esprit de promptitude, l'esprit de générosité, toutes ces belles et précieuses caractéristiques de l'âge juvénile. » C'est l'optimisme qui permettra de saisir dans l'erreur l'âme de vérité et souvent le reste de vieux fond chrétien qu'elle contient encore : et si certain humanitarisme qui est dans les aspirations du monde contemporain peut aider les hommes à reprendre plus nettement conscience du devoir qu'ils ont de s'aimer d'un amour plus profond, plus généreux, faudra-t-il donc le mépriser, ou bien l'utiliser ? C'est l'optimisme qui inspirera le courage de s'imposer des disciplines : celle de l'union qui gêne l'individualisme, celle de l'obéissance qui contrarie l'orgueil ; pour faire ces sacrifices en vue du succès d'une cause, il faut y croire, d'abord.

« Le catholique d'action est un précurseur de Jésus-Christ. » Par ses vertus, il esquisse déjà l'image du Maître et le fait désirer. Par sa prière individuelle, familiale, sociale, il l'appelle. Par sa

[7] Nous résumons ce document d'après la *Vie catholique*, qui s'excusait de ne pouvoir le reproduire intégralement et omettait en particulier la partie traitant de la préparation, de l'acquisition « d'une technique de l'action catholique. »

générosité dans le sacrifice, spécialement l'austérité discrète et acceptée de sa vie, il lui prépare les voies, faisant tomber les préjugés qui lui barrent la route. « La bienveillance, la mansuétude, la bénignité... seront toujours les grandes forces conquérantes. » A la longue, les âmes ne résistent pas à la bonté.

En face de ce magnifique diptyque, on comprend mieux pourquoi le Pape tient tant à l'Action catholique. *Il y croit,* et le catholique serait à plaindre qui ne verrait pas la supériorité de ces tâches splendides sur les disputes stériles et sans grandeur où cherchent à nous compromettre tant d'aventuriers de la plume. Aussi, *l'Eglise continue;* et lorsque, tout récemment [8], le Préfet de la S. C. du Concile estimait publiquement le directeur de l'Ecole des Sciences sociales et politiques à l'Université catholique de Lille qui est aussi doyen de la Faculté de Droit et président des Semaines Sociales de France, tout particulièrement qualifié pour faire à NN. SS. les évêques une communication très importante, il entrait tout à fait dans les vues du Saint-Père. Selon le mot de Mgr Petit de Julleville, les laïques ne sont-ils pas « les associés du Sacerdoce à la Rédemption » ? Si on l'avait partout, toujours, compris ainsi, tel confrère n'aurait sans doute pas eu à se demander s'il trouverait deux délégués pour un congrès important sur les 110 membres de la F. N. C. que compte sa paroisse. Mais cela, c'est déjà le passé. Nos évêques nous montrent l'avenir.

§ III. — L'esprit social a travers les Revues

1. — Une fois pour toutes, il ne sera sans doute pas hors de propos de préciser le sens de cette rubrique : peut-être l'aurions-nous dû faire déjà. Nos lecteurs trouvent d'autre part dans l'*Ami* des « Causeries sur les Revues » dont les colonnes ne sont pas celles qu'ils apprécient le moins. Elles répondent à ce besoin de large information que tous éprouvent aujourd'hui : heureux sont-ils de pouvoir se tenir « au courant », même quand la dure nécessité d'économiser temps et argent leur interdit des abonnements multiples. D'autre part, l'actualité plaçant au premier plan des préoccupations de tous les problèmes de la vie sociale, il n'est pas étonnant que journaux et revues, même ceux qui ne sont pas spécifiquement sociaux, traitent souvent de ces questions. Recenser toutes ces publications serait une tâche impossible ; les inépuisables *Dossiers de l'Action Populaire* à eux seuls nous mettraient déjà devant la nécessité d'un choix embarrassant ; aussi n'y faut-il pas songer. Notre but est tout autre : retenir, parmi tout ce qui se publie, quelques articles qui nous paraissent typiques, à la faveur desquels il soit possible d'entretenir et de développer l'esprit que visent à créer chez tous les catholiques et spécialement chez tous les prêtres les documents pontificaux, principalement ceux des quatre derniers Pontifes.

Il s'en faut, en effet, de beaucoup que toutes les études publiées sur ces questions donnent toute satisfaction au catholique. En faut-il un exemple ? Nous relevions dans un article récent sur le chômage [9] des infiltrations libérales non équivoques. La compétence économique du docte académicien qui a écrit cet article n'est pas en cause ; mais il est permis de douter qu'il accorde au facteur humain toute l'importance qu'exigent et le Droit naturel et les enseignements de l'Eglise. Amené, par exemple, à se demander pourquoi la vie ne baisse pas, il croit en voir une des raisons dans une amélioration indue de la condition des ouvriers : « Pourquoi a-t-on rationalisé avec tant d'intensité ? C'est d'abord parce que les manœuvres exigeaient des salaires accrus au coefficient 7 ou 8 au lieu de 5 ; c'est parce qu'ils donnaient pour le même prix une quantité de travail moindre (journée de 8 heures, etc.) ; c'est parce qu'ils exigeaient des maisons ouvrières dont la construction était devenue ruineuse... » Parlons net. Il n'est pas question de contester que les ouvriers aient leur part de responsabilité dans la crise actuelle. Très justement, M. A. de Tarlé écrivait dans une étude récente : « De leur côté aussi il y a de grands abus, car s'ils ont le droit de demander des salaires raisonnables, ils sont gravement coupables quand ils ne les gagnent pas consciencieusement, sabotent leur ouvrage ou travaillent au ralenti. C'est le cas trop souvent des ouvriers du bâtiment, si bien que la construction a atteint dans certaines régions des prix si élevés que les particuliers et même les sociétés anonymes, en général si peu soucieuses de ménager leurs capitaux, doivent renoncer à faire construire [1]. » Le socialisme a passé par là, y laissant après lui, avec la haine du patron, une espèce de joie malsaine (et combien maladroite !) des pertes qu'il pourra subir. Mais, est-ce à dire que, le coût de la vie étant porté au coefficient 5, les ouvriers, certains du moins, n'aient pas été en droit de réclamer un accroissement supérieur de leur salaire ? Si leur gain d'avant-guerre ne leur permettait pas de vivre en des conditions, non pas luxueuses, certes, mais qui rendissent du moins possible la pratique de la vertu, c'était leur droit *et leur devoir.* Or, après *Rerum Novarum,* après *Quadragesimo anno,* il n'est plus possible de contester que le cas se soit trop souvent rencontré.

Et pour ce qui est des motifs qui ont porté les industriels à rationaliser, n'est-il pas évident que le désir d'accroître toujours leurs bénéfices, l'appât immodéré du gain stigmatisé par Léon XIII et Pie XI, y entre à tout le moins pour autant que les réclamations des ouvriers ? L'autorité en ces matières de M. Lucien Romier ne saurait être contestée par personne : il joint à une compétence

[8] *Croix* du 20 février 1932.

[9] Article de M. Louis de Launay dans *Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1931.

[1] *Croix* du 16 janvier 1932.

rare [2] une philosophie sociale qui ne s'apparente aucunement au socialisme. Or, dans une conférence récente, devant des industriels auprès desquels il s'excusait de sa franchise, il n'hésitait pas à donner comme une des causes de la crise « les prix excessifs des marchandises par rapport à leur qualité. » Ecoutons le plutôt :

« On a fait depuis la guerre un immense effort de machinisme... Le but de cet effort consistait à développer la production en série pour abaisser les prix de revient... Est-ce qu'on a abaissé les prix de vente en proportion ? Je dis non... Je ne fais le procès de personne, que ce soit en Amérique ou en Europe, presque dans aucun pays on n'a fait bénéficier le consommateur de l'énorme gain réalisé par la production en série. Et c'est à tel point qu'aujourd'hui, quand on va dans une usine de grande production en série, que ce soit en Amérique ou ailleurs, et qu'on demande à connaître le prix de revient exact, on n'arrive pas à le savoir, ou si on arrive à le savoir, on est stupéfait des marges de bénéfices qu'ont encaissés certains industriels dans la période de prospérité. »

Et il formulait ce jugement dont la gravité ne peut échapper à personne : « La morale est la première loi de l'économie politique, si étrange que cela puisse sembler... Si ces industriels avaient été des gens moraux, il n'y aurait pas eu de crise [3]. »

2. — « *Si étrange que cela puisse sembler...* » Ce mot mérite qu'on s'y arrête. Dans une magistrale étude sur laquelle il nous faudra bien revenir, M. Georges Renard parlait de « la grande parenthèse de notre histoire nationale française, celle qui s'ouvre à la Renaissance, qui englobe indistinctement la monarchie absolue, la Révolution française et ses lendemains, la parenthèse du gallicanisme [4]. » Et il la caractérisait par l'éclipse de la souveraineté de l'Eglise dans l'organisation des droits de la conscience. Le Pape était souverain *dans ses Etats*, on lui contestait tout pouvoir au dehors. Mais, en réalité, l'erreur était bien plus générale encore, et la prédominance absolue du pouvoir temporel en politique avait, en tous les autres domaines où se déploie l'activité des hommes, l'activité extérieure tout au moins, son pendant plus ou moins nettement déterminé. La vie économique elle aussi s'était organisée indépendamment de l'éthique, et donc de l'Eglise, et il n'est plus besoin de montrer comment le libéralisme se rattache à l'individualisme. Dès la fin du Moyen-Age, a écrit Albert Dufourcq, car la crise n'a pas éclaté tout d'un coup et les révolutions se préparent, « l'Occident rejette l'idée qu'il doit y avoir une morale réglementant la vie économique et la vie politique. Etatisme et capitalisme se constituent en leurs prétentions absolutistes. Que la volonté du Père céleste s'arrête respectueuse et désarmée au seuil du monde social, et qu'elle ne veuille plus le régir ! [5] » On voit pourquoi peut aujourd'hui sembler étrange à *l'homme d'affaires* ce qui paraît d'évidence première à l'honnête *homme* tout court. Il était si commode de vivre sans loi, dans cette parenthèse quatre fois séculaire, qu'on se résigne mal à la laisser fermer.

Et voici posé le problème de l'influence de l'état social, d'un état social dévié, pour dévier profondément, sur des points de morale naturelle, un ensemble de consciences humaines. C'est l'angoissant problème en face duquel la vie nous replace sans cesse, nous jetant si souvent en des perplexités tragiques. Pourquoi est-il si difficile, aujourd'hui, d'être un époux, un homme d'affaires, un citoyen chrétien ? Car elles sont de droit naturel les nobles disciplines que seule ou à peu près maintient toujours l'Eglise. A ce problème, le R. P. Berne vient de consacrer une étude remarquable de pénétration dans les *Dossiers de l'Action Populaire* [6]. Etude sévère, oui, mais d'une sévérité nécessaire, et que nous n'hésiterons pas à qualifier d'optimiste, malgré l'impression première qu'elle ferait sur un lecteur inattentif. Le médecin n'est pas pessimiste pour avoir appelé par son nom le mal qu'il doit combattre : et même il n'a de chances de sauver son client qu'une fois le mal bien connu.

Or, une première observation s'impose. Le Christianisme a trop profondément renouvelé le monde pour que l'ordre du monde n'en soit pas, lui aussi, modifié. Avant lui, « un équilibre s'était fait qui reposait, tout compte fait, sur des maladies, sur un échafaudage de tares qui se contrebalançaient l'une l'autre, la dureté équilibrant, par exemple, le désespoir, la force opprimant sans scrupule le malheur ou même l'innocence, pour maintenir un ordre social en même temps dur et solide. » Solide en apparence seulement, parce que « violent, violemment hypertendu, donc aussi extrêmement fragile » et *incapable de s'universaliser*. Rien de cela n'est possible aujourd'hui. Ayant pris conscience de sa dignité d'homme, le faible n'acceptera plus d'être broyé. Et le fort, lui non plus, ne sera plus tranquille s'il tente d'être inhumain : proprement, il ne le pourra plus. L'économiste libéral aura beau affirmer qu'on peut laisser jouer, pour le salaire comme pour tout le reste, la loi de l'offre et de la demande : il reculera devant les conséquences extrêmes, et n'osera, au moins obstinément, ni laisser mourir de faim les enfants, ni briser par la force la révolte des pères.

La raison profonde de l'impasse actuelle, c'est justement que le monde reste travaillé de christianisme, tandis que, nous savons pourquoi, l'ordre social n'est plus chrétien. Certains ont bien essayé de supprimer le christianisme ; mais alors il ne l'ont fait que débilement, ne pouvant plus faire le mal qu'ainsi, ne pouvant plus lutter contre le christianisme qu'en partant d'un principe chré-

[2] Bien qu'il n'appartint pas au Parlement, M. Herriot n'essaya-t-il pas, en vain d'ailleurs, d'en faire son ministre des Finances à une heure d'une exceptionnelle gravité ?

[3] *Dossiers de l'A. P.*, 25 janvier 1932.

[4] *Vie Intellectuelle*, janvier 1932.

[5] *Le Christianisme et la désorganisation individualiste*, p. 4.

[6] *D. A. P.*, 25 déc. 1931, 1er et 25 janvier 1932.

tien de plus en plus profond. Et parce que le monde s'universalise d'une façon irrésistible, un retour à l'ancien équilibre païen est de plus en plus impossible. On hait le christianisme, et on ne peut plus s'en passer.

De solution, il n'en est qu'une : « D'un mot qu'il faut réaliser selon toute son étendue, selon son effrayante étendue, *refaire un ordre social chrétien.* » C'est le moment précis qu'a choisi l'Eglise pour nous dire, non pas : « La chose est encore possible, » mais avec une sécurité, un calme qu'elle seule possède : « Voici comment nous allons refaire un ordre social chrétien. » Elle ne nous apporte pas un plan... après tant d'autres. En quelques mots très humbles, très simples, mais d'une simplicité qui effraie presque, quand on y réfléchit, elle donne *la* solution. Elle connaît l'homme ; elle sait combien est profond chez lui l'instinct propriétaire. Et, tranquillement, sans que les mots lui fassent peur, elle dit : la base de l'ordre, ce sera la propriété, ce sera même *le capital;* ce sera aussi *le travail.* Entre le capital et le travail, il doit s'établir des rapports *réglés.* La libre concurrence et plus encore la puissance économique doivent être effectivement « soumises » : et Pie XI, qui ne parle pas pour ne rien dire, rétablit ainsi d'un geste souverain le principe même de l'ordre. Car tout le désordre venait ou plutôt vient de ce que cette soumission est actuellement illusoire.

L'Etat, maître de « l'autorité publique, » semble par sa nature habilité pour cette tâche ; en fait, il n'est plus à même de l'accomplir. C'est qu'à côté de *l'intérêt commun,* pour ne pas dire contre lui, dans une pénombre propice, s'est constitué, s'est progressivement organisé un faisceau d'intérêts collectifs puissants qui tendent à la dictature de leur force. Et l'auteur observe, en passant, que l'opposition décidée à l'égard de « l'internationalisme qui se voit » (S. D. N., B. I. T., etc.) des organes de cette force occulte, n'étonne plus quand on prend garde qu'elle est elle-même une internationale qu'on ne voit pas [7]. Ces intérêts collectifs semblent s'être organisés par un équilibre de forces ; mais c'est un équilibre de la nature du vieil ordre païen. Le régime qu'ils perpétuent dans le champ clos de l'économie, c'est le régime de la jungle. Il y faut substituer un régime de force détendue, « un jeu complet d'*institutions* véritables, un jeu souple et complet d'organismes entre eux composés » qui se soumettant eux-mêmes et soumettant par eux les forces individuelles au Bien commun, présentent au pouvoir souverain de l'Etat un ordre véritable qu'un minimum d'effort suffise à maintenir dans la paix.

Mais les institutions, si bien conçues qu'elles paraissent, sont incapables d'exercer une action forte et bienfaisante sans un *esprit* animateur de l'ordre chrétien Le corps exige l'esprit ; l'esprit postule le corps ; et « dès qu'il existe quelque part un commencement de l'un ou de l'autre, immédiatement chacun d'eux appelle l'autre et tend à le faire exister. » Dans un pays *d'âme chrétienne* comme la France, où l'on se groupe d'ailleurs pour tant de fins, comment n'existerait-il pas une tendance obscure « vers un ordre qui serait institutionnel sainement, efficacement » ? Certaines révoltes, encore qu'excessives, trahissent la persistance de ce besoin profond qu'on peut refouler (à quels risques !), qu'on peut pervertir (on l'a fait), mais qu'on ne peut pas étouffer. C'est un désir d'une justice qui soit douce, désir sensible en toutes les classes sociales, surtout dans la classe populaire, où l'on ne peut pas ne pas voir la nostalgie impérissable d'un ordre chrétien jadis réalisé et disparu. De ce passé, on ignore tout ; mais il en reste la saveur. Quel parti nous pouvons en tirer ! Car il nous appartient à nous de montrer à quoi tend le désir profond des masses. L'ordre chrétien n'est plus ; mais il en reste au moins l'image que l'Eglise a si bien su rajeunir. « Il faudrait que puisse naître entre ce désir et cet ordre une de ces conjonctions décisives qui font une sorte de coup de foudre... d'où peut jaillir un monde nouveau d'orientations psychologiques, d'espoirs, de possibilités. » Sur cette matière informe qu'est le désir inconscient des foules, l'Eglise brûle de faire descendre son esprit. « Tout ce qu'il y a de forces saines dans le monde, — et tout d'abord, pour commencer, la force saine de l'Etat » — tout cela peut être vivifié, redevenir fécond. Il y faut avant tout « la claire décision d'un nombre restreint (relativement) de vouloirs sûrs. »

L'obstacle, et il est redoutable, c'est la défiance des masses, suite d'un malentendu profond. Il faudra, pour le renverser, des hommes décidés à oser le vrai jusqu'au bout Car, pour que la conjonction s'opère, il faut qu'elle se fasse entre le fond de l'âme populaire et le fond même de l'ordre chrétien. Là où échoua une timidité qu'on appelait prudence, l'image vivante du Christ présentée franchement, directement, obtient des résultats inespérés ; qu'on pense à la J. O. C. Mais on ne retrouvera pleinement le Christ que dans l'Eglise, dans l'action de l'*Eglise.* D'où la sévérité attristée du Saint-Père quand il parle des catholiques infidèles par la faute de qui l'Eglise « a pu avoir l'air et s'est vu accuser de prendre le parti des riches et de n'avoir aucun sentiment de pitié pour les besoins et les peines de ceux qui se trouvent déshérités de leur part de bien-être en cette vie. » Il s'agit donc de lui restituer son vrai visage, de laisser voir en elle, par une obéissance toute simple à ses consignes, l'éternelle amie des humbles et la grande redresseuse des torts. Ou bien nous le ferons, par une obéissance totale et hardie, nous dégageant sans hésiter de toute connivence avec les tares de l'ordre actuel pour y remédier progressivement et sans violence ; — ou

[7] Sur cette grave question, on lira avec grand profit la magistrale leçon du R P. Danset : « La Finance internationale : Fantôme ou Réalité ? » dans le *Compte-Rendu de la Semaine Sociale du Havre,* p. 177 et s.

bien le peuple qui les connaît, ces tares, refusera de les supporter plus longtemps, et qui sait où le désespoir peut le pousser ? [8] Pas de demi-socialisme ! Un compromis qui au surplus déshonorerait les deux parties, nous condamnerait à un opportunisme sans vertu. Mais pas d'indulgence non plus à l'endroit du libéralisme ! Et la tâche urgente est de faire comprendre au plus tôt à ces éléments qui passent, aux yeux de la foule, pour représenter le catholicisme, que l'hérésie des oppresseurs n'est pas moins grave que celle des révoltés.

On y contribue déjà en réintégrant dans la « masse catholique » des éléments nouveaux acquis à l'œuvre du redressement social. Mais cette transfusion au compte-gouttes ne saurait suffire. D'où l'urgence du recrutement d'une élite bien décidée à entreprendre cette tâche, *dans tous les milieux* de la masse catholique. A ce stade où nous nous trouvons, les difficultés apparaissent énormes, particulièrement dans les milieux « bourgeois. » Des restes de gallicanisme y rendent les intelligences plus lentes à saisir la pensée de l'Eglise. Mais parce que l'amour du Christ vit dans les cœurs, le mal ne paraît pas sans remède. En somme, qu'il s'agisse des masses, actuellement hostiles à l'Eglise, ou des milieux apparemment soumis à son obédience, mais plus ou moins rebelles à son action, il faut commencer par le Christ. Puis, marcher en plein réalisme. « Il faut coincer nos jeunes bourgeois entre les faits sociaux qu'ils ignorent et la doctrine catholique qu'ils ignorent aussi ou qu'ils ne réalisent pas, comme nous coinçons, et mêmement, les ouvriers que nous ramenons [9]. » Ouvrir les yeux, bien faire voir, stimuler habilement les réactions chrétiennes (en place des réactions spontanées, trop souvent égoïstes), rendre la masse catholique translucide, faire ainsi apparaître le Christ par qui elle vit, pour que l'Eglise puisse effectivement redresser tout l'ordre social. « Là est la voie. Et elle n'est que là. »

Il est sans doute superflu de souligner combien graves sont ici nos obligations de prêtres. Nous n'aurons garde d'y faillir.

3. — Grâce aux *Dossiers de l'A. P.* nous pouvons aujourd'hui réparer une omission de notre Chronique du 7 janvier et compléter la présentation des mouvements spécialisés d'A. C. J. F. Car, nous n'avions rien dit de la *Jeunesse Maritime Chrétienne* [1].

Nos confrères du littoral savent, à coup sûr, mieux que nous à quoi répond la J. M. C. Aux autres, il suffira, pour comprendre qu'elle s'imposait, de connaître ces conclusions d'une enquête très objective du R. P. Lebret, O. P., lui-même marin, petit-fils, fils et frère de marins : « ignorance générale et ignorance religieuse, inorganisation professionnelle, inorganisation apostolique. » C'était complet. Qu'une telle situation ait pu se perpétuer si longtemps, que le P. Lebret ait pu « avoir tout au long de son enquête l'impression qu'il avançait dans un désert, » c'est ce qu'on aurait peine à croire si l'on n'avait pas réalisé la gravité de l'erreur de méthode dont nous parlions en janvier : la méconnaissance pratique de l'importance *capitale* du milieu professionnel. Mais, à quoi bon des récriminations qui seraient probablement injustes et sûrement stériles ? D'ores et déjà un organisme existe qui peut et veut « reconquérir au Christ tout le milieu marin. » La Bretagne se devait de nous en doter : elle n'y a pas manqué. L'idée en fut lancée en septembre 1929. *La Jeunesse Maritime* commença de paraître en janvier 1930, accueillie avec enthousiasme dans le milieu qu'elle visait : enfin « on allait s'occuper des marins ! » Un bulletin de militants, *En route*, paraît depuis mai dernier. Il existe enfin une *Lettre aux Aumôniers* J. M. C. bimensuelle [2].

Pour être dans l'esprit des autres mouvements spécialisés d'A. C. J. F., la J. M. C. doit ne pas leur ressembler. Car « s'accrocher au milieu, » c'est s'inspirer des exigences de ce milieu pour créer les organes qu'il réclame. Jusqu'à présent ce sont les *Journées maritimes* qui ont surtout manifesté l'activité de la *Jeunesse Maritime*. Plus discrètement, les cercles d'études, alimentés par des questionnaires mensuels, forgent les âmes, forment peu à peu des apôtres, préparent la multiplication des groupes. Le nº de février des *Annales de l'A. C. J. F.* accuse 21 sections affiliées ; mais les paroisses maritimes comptant des adhérents isolés sont beaucoup plus nombreuses, et on en peut trouver déjà en Algérie, au Maroc, en Syrie, à Dakar. C'est qu'à l'inverse des autres organisations spécialisées, la J. M. C. est vouée à la dispersion, non seulement par son recrutement rigoureusement excentrique, mais encore en raison des déplacements continuels d'une partie au moins de ses éléments. Que cela doive, un jour, faciliter l'essaimage, on y compte bien. Mais pour l'instant cette particularité accroît considérablement les difficultés du départ et grève lourdement le budget. Et puis, il y a les incompréhensions. Le plus grand nombre des circulaires envoyées sont restées sans réponse. « Des militants qui offraient leurs services ont reçu un accueil plutôt froid et se plaignent d'être condamnés à l'inaction »... Sait-on, pourtant, que si jeune

[8] N'est-elle pas redoutable autant que suggestive la périphrase d'Albert Rhyss Williams appelant l'extraordinaire aventure sociale de la Russie « la fin de la patience des pauvres »?

[9] A ce sujet, signalons les conseils si judicieux donnés dans les mêmes *Dossiers,* du 10 nov. 1931, sur la formation sociale des élèves de nos collèges libres. Plusieurs fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs de cette question si grave et si actuelle.

[1] *Dossiers de l'A. P.*, 25 déc. 1931, 10 janv. 1932 : « La situation matérielle, morale et religieuse des marins français. » — *Ibid.*, 10 février : « La Jeunesse Maritime Chrétienne. » Voir aussi *Annales de l'A. C. J. F.*, 15 août 1931 : « Une enquête de la J. M. C. sur la situation religieuse des marins. »

[2] Le port d'attache de la J. M. C. est St-Malo : Secrétariat général, 1, rue de la Fosse ; Secrétariat social, 30, Boulevard Châteaubriand. La première brochure a paru : *L'essentiel de la J. M. C.*

soit-elle, la J. M. C. peut présenter comme ses sœurs aînées sa gerbe de conversions, qu'elle compte déjà des vocations tant religieuses que sacerdotales ?... « Elle a besoin d'être aidée. Par les prêtres d'abord : c'est à eux qu'il appartient de décider les jeunes marins à s'enrôler dans ses rangs,... de discerner les apôtres qui deviendront les sauveurs de leurs frères. » Elle mérite d'être aidée. Nous nous en voudrions de ne pas l'avoir dit.

4. — Deux incidents qui ont fait quelque bruit, dont il est aujourd'hui possible de parler de sang-froid grâce à un recul suffisant, nous permettront d'épingler deux illustrations à la suite de la première partie de cette Chronique, de faire voir comment on travaille... et abuse l'opinion.

C'est d'abord *l'incident Schreiber* auquel les *Documents de la Vie Intellectuelle* consacrent un dossier [3]. On sait les faits. Les journaux des 9 et 10 novembre dernier dénonçaient aux lecteurs français une « incartade » de Mgr Schreiber, évêque de Berlin : au Congrès des catholiques allemands pour la paix, devant des invités français, belges, tchéco-slovaques, il avait soutenu la thèse de l'innocence de l'Allemagne impériale et fait le procès du traité de Versailles. Qu'une pareille information ait aussitôt provoqué des réactions assez vives, c'est le contraire qui étonnerait. Cependant, quelques jours après, on apprenait par des auditeurs du discours que la pensée de l'orateur avait été faussée du tout au tout. Il avait invité à prier pour toutes les victimes de la guerre, pour les soldats tant allemands que des autres pays tombés tous en servant leur patrie dans ce qu'ils estimaient être une guerre juste ; il avait constaté que dix ans après la paix de Versailles, l'Europe, bien loin d'être pacifiée, maintient et développe ses armements ; il avait exhorté à l'apaisement des discussions propres à attiser les haines, et au travail pour la réconciliation entre l'Allemagne et la France, entre l'Allemagne et la Pologne ; il avait fait des vœux pour l'organisation de la paix.

Il se peut que la bonne foi de l'agence d'information ait été surprise (elle s'est d'ailleurs excusée depuis auprès de Mgr Schreiber), et la vivacité de certains commentaires de la première heure était compréhensible. Mais comment juger les journaux qui n'ont, par la suite, publié ni rectification ni explication, ou encore se sont appliqués à détruire par des commentaires envenimés les heureux effets qu'on pouvait attendre de la publication du texte même du discours ? Etait-ce chrétien ? Etait-ce honnête seulement ? Un journal de gauche, que nous choisissons à dessein comme ne comptant sans doute aucun lecteur parmi les nôtres, et non suspect de tendresse excessive pour le clergé, *l'Œuvre*, écrivait justement : « Voilà comment on trompe l'opinion, comment on dresse les peuples les uns contre les autres. Par le libre commentaire ? Non : par l'information tronquée... ou truquée. »

Autre exemple : *l'incident du Trocadéro*, sur lequel revient *Politique* [4]. Il s'agissait, on s'en souvient, de préparer l'opinion en vue de la Conférence du désarmement réunie depuis à Genève, donc d'un effort en vue du désarmement des haines. L'attitude des catholiques avait été excellemment définie par le président de l'*Association de la Jeunesse catholique française*. Répondant à l'invitation adressée par les organisateurs de la conférence à l'A. C. J. F., son président l'excusait de ne pouvoir « participer à la conférence à titre d'Association ». Car, notait-il, le programme comportait « l'étude et la discussion des problèmes techniques que pose la question du désarmement ». « En tant qu'ensemble et mouvement » l'Association n'avait pas à prendre position sur ce terrain. La lettre ajoutait d'ailleurs que plusieurs dirigeants suivraient les travaux à titre personnel et tiendraient leurs amis au courant des résultats obtenus [5]. Le cardinal Verdier avait bien voulu approuver les termes d'une Déclaration qui serait lue au meeting de clôture par le président de la Ligue des catholiques français pour la paix. On sait ce que fut le meeting. La haute approbation qui eût dû la couvrir ne suffit pas à faire respecter la Déclaration catholique par « les bandes de jeunes gens mal élevés et de personnages excités » qui firent dégénérer la réunion en bagarre. Sans aucun doute, l'organisation avait été défectueuse, comme ne manqua pas de le déplorer à la Chambre le chef du gouvernement : l'extrême sensibilité en matière de patriotisme étant connue, il eût fallu prendre les dispositions utiles pour prévenir des manifestations aisées à prévoir. Mais cela ne légitime en rien ces manifestations, ni surtout ne détruit l'impression désastreuse qu'elles ont produite hors de nos frontières. Un hasard nous a mis entre les mains une revue américaine [6] qui ne manque pas de s'étendre sur l'accueil fait au délégué des Etats-Unis, l'ambassadeur Houghton. A peine le vit-on se lever que sifflets et cris retentirent, bientôt suivis du chant repris sans fin de ce vers de la *Marseillaise :* « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » « De ma vie je n'avais jamais rien vu de tel, déclara ensuite M. Houghton. Je désirais, en commençant, déclarer que j'avais traversé l'Océan pour venir prononcer ce discours. N'ayant pu placer un seul mot, j'aurais pu m'épargner le voyage. » Seulement, pense-t-on avoir ainsi bien servi la France et contribué à maintenir son bon renom de courtoisie ? Nous en sommes convaincus, aucun des manifestants du Trocadéro ne veut la guerre ; mais était-ce la bonne manière de le prouver ? Serons-nous en droit de nous étonner si quelque jour l'opinion américaine nous fait sentir qu'elle n'a pas été

[3] D. V. I., 20 décembre 1931.

[4] *Politique*, 15 décembre 1931.
[5] *Annales de l'A. C. J. F.*, 15 nov. 1931.
[6] *Time* de Chicago, décembre 1931.

insensible à cet affront ? Enfin, et c'est cela surtout qui doit compter ici, quelle confiance méritent de la part des catholiques les journaux qui ont applaudi à ces excès, qui font si peu de cas des appels du Souverain Pontife au désarmement des haines ?

Il faut le redire encore une fois : rien n'est si dangereux que l'illusion de l'indépendance dans une trop réelle servitude ; et les catholiques indociles à l'endroit des directions pontificales, quel que soit celui dont ils ont emboîté le pas, seraient honteux d'eux-mêmes s'ils savaient qui ils se sont donné pour chef de file.

5. — *Politique*[7] encore, par la plume de M. Marcel Moré, signale une forme nouvelle de la propagande soviétique : le cinéma. Deux films soviétiques ont tenu récemment l'écran en des studios parisiens : *La Ligue générale* et *La Terre*. On ne sera pas trop surpris si nous confessons n'avoir vu passer ni l'un ni l'autre, et ce n'est pas une analyse détaillée qui intéressera nos lecteurs. Mais ce petit fait d'actualité prête à des réflexions qui peuvent avoir leur intérêt et même une réelle importance.

En gros, en très gros, les deux films sont des apologies de la réforme agraire, partie intégrante du *plan quinquennal*. Du moujik de la Russie tsariste, misérable, arriéré, aussi incapable de réagir contre les superstitions qui avilissent son intelligence que d'assainir l'isba sordide où il croupit, ou de perfectionner ses procédés de culture, on passe, grâce au plan quinquennal, à une ère de liberté, de prospérité, d'enthousiasme : et le sauveur de l'homme, c'est... LA MACHINE. On se doute bien que le tout est, comme il convient, assaisonné d'*antireligion*. Un texte, fortement expurgé d'ailleurs par la censure, surtout pour le second des films, contribue à en faire mieux ressortir la valeur apologétique. Les deux œuvres, remarquables, assure-t-on, au point de vue de la puissance et de la vigueur, accusent un sens aigu des réalités cinématographiques, et comportent des scènes admirables.

Qu'en faut-il penser ? Qu'en peut-on craindre ? Il ne semble pas que le communisme agraire, même selon la formule soviétique, puisse impressionner beaucoup le paysan de France. Il est propriétaire, décidément, résolument propriétaire, nullement disposé à passer « son bien » à un *Kolkhose*[8], bien moins encore à devenir ouvrier agricole d'un *Sovkhose*[9]. Sa condition sociale, sans être toujours brillante, certes[1], n'a rien de comparable à celle du misérable moujik des films soviétiques : il n'attelle ni sa mère ni sa femme à la charrue, il n'a pas attendu Staline pour apprendre ce que c'est qu'une écrémeuse mécanique, et si l'on ne voit pas plus de tracteurs sur ses champs, c'est qu'il préfère, qu'il a de bonnes raisons de préférer à l'agriculture industrialisée l'agriculture familiale.

Les attaques de l'antireligion ne sont pas toutes également redoutables. On entend lutter contre la religion « non seulement en théorie, mais en pratique » ; par quoi l'on veut dire qu'on enseigne l'agronomie au lieu du recours à Dieu pour obtenir de belles moissons[2]. C'est assez enfantin et d'une pauvreté affligeante. Mais ici commence quand même le danger. Ne prête-t-on pas à Napoléon ce mot : « Il n'y a qu'un argument qui compte : la répétition » ? Le paradoxe a beaucoup de vrai, et on sait à quel point certains maîtres sophistes par un martelage sans répit, sont parvenus à envoûter leurs partisans.

A deux autres titres encore, la propagande soviétique et spécialement par le film menace d'être malfaisante. Brutal, l'amoralisme y est du moins exempt d'hypocrisie. Un enquêteur anglais qui vantait devant une jeune femme bolcheviste la beauté de l'idée chrétienne du mariage ne reçut-il pas cette réponse : « J'ai lu vos romans anglais, et la vie matrimoniale, chez vous, n'est pas ainsi : l'adultère est fréquent et le divorce est désiré par beaucoup[3]. » Plût à Dieu que ce ne fût vrai qu'en Angleterre ! Et puis il y a *l'enthousiasme*, qui donne, paraît-il, aux films soviétiques « une force de persuasion incroyable. » Or, comme le remarque avec raison M. Moré, l'enthousiasme manque aujourd'hui au vieux monde, « tout enfoui dans de vieilles pensées, ne voyant plus dans la solution des plus grands et des plus inquiétants problèmes de métaphysique, de morale, de sociologie, que des moyens de s'assurer la conservation de richesses évanescentes, » absorbé tout entier par le maintien, non pas, comme il le dit, de l'ordre, mais en vérité du gâchis. Cet enthousiasme agit surtout puissamment sur les jeunes intelligences, éveillant chez elles des ardeurs inconnues : et les jeunes (comment s'en étonner ?) ont plus de peine encore que leurs aînés à comprendre et à supporter, dès leur entrée dans la vie, la dure condition qui leur est offerte, « l'angoisse, les commencements de la faim auprès de stocks énormes toujours grandissants... » — Mais alors, demandera quelqu'un, pourquoi tolère-t-on ces films ? — A quoi les autorités compétentes répondraient sans doute qu'ils sont, à tout prendre, moins dangereux ainsi que d'autres, *Le cuirassé Potemkine* ou *La Mère*, par exemple, interdits par la censure et qui trouvèrent quand même le moyen de passer. Tant il est vrai qu'une défense purement négative est absolument illusoire.

En somme, nous aboutissons toujours au même point : c'est par une répudiation franche des errements passés, par un retour décidé à l'ordre,

[7] *Politique*, 15 janvier 1932.
[8] Groupement de paysans qui mettent leurs terres en commun pour les cultiver d'une manière plus rationnelle.
[9] Ferme d'Etat.
[1] Cf. *Ami* 9 juillet 1931 : Le malaise paysan.

[2] Cf. *Vie intellectuelle*, 10 déc. 1931 : H. Bezymia, *Au pays des « Athées militants. »*
[3] *Ibid.*

au seul ordre possible aujourd'hui, à l'ordre social chrétien, qu'on empêchera la tache rouge de s'étendre. Ce sont les « vices du capitalisme, » conséquence de l'abandon des principes chrétiens, qui font l'attrait du bolchevisme. Le problème se pose donc exactement ainsi : Rome ou Moscou. Pas de milieu. Et les pauvres gens qui ne veulent ou ne peuvent pas le voir, ceux que M. Moré range dans le « troupeau des autruches épouvantées du péril communiste », sont un danger réel pour le monde qu'ils abusent. Retenons, car elle est très grave, cette conclusion d'une « Critique du Capitalisme » parue dans la *Chronique sociale de France* sous les initiales C. A. R. que nos lecteurs connaissent déjà [1].

« Une civilisation née de l'Evangile et qui vit encore sous le régime de la sécurité à coups de canons et de la prospérité à base de luxure et d'usure, est un scandale de prévarication. Elle ne manque pas seulement à sa nature, elle trahit à l'égard des autres civilisations le rôle d'initiatrice confié à la première-née dans le Christ.

La menace du communisme est le suprême avertissement qu'il faut enfin sortir de l'égoïsme des individus, des classes, des nations. Le communisme est le cri inconscient d'une faim trompée et qui ne reçoit pas le pain attendu. Au lieu de la nourriture spirituelle confiée en dépôt à l'Occident, pour la féconder et la répandre, l'univers ne reçoit que la pierre et la cendre d'une vie mieux aménagée pour le confort et le plaisir. Juste de quoi sentir davantage sa misère. Le régime capitaliste court, à n'en point douter, vers de profonds changements. Les subira-t-il *volontairement*, dans la paix sociale, — ou bien dans le désordre, *involontairement* ?

Cela dépend de lui. Il a le choix aujourd'hui. Mais demain l'aura-t-il encore ? »

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — En relisant l'*Ami* 1920, p. 143, je vois qu' « un fidèle reçoit sa part en proportion de sa coopération de toutes les messes qui se célèbrent simultanément dans l'église où il se trouve... Pratiquement, ce fidèle, tout en s'unissant d'intention à toutes les messes qui se célèbrent dans l'église, suivra l'une d'elles attentivement... Ainsi il participera à toutes, mais à celle-là dans une plus large mesure. »

Dans la ville où je suis en ce moment, plusieurs prêtres grecs-unis concélèbrent dans une église. En même temps, des prêtres du rite latin célèbrent leur messe dans la crypte de cette église. Un fidèle qui pourrait suivre attentivement la messe dans l'un ou l'autre rite, ne ferait-il pas mieux de suivre les messes qui se concélèbrent au rite grec ? En ce cas, n'assiste-t-il pas à autant de messes qu'il y a de prêtres concélébrants ? Peut-on dire que cette assistance effective obtiendra d'autant plus de grâces qu'il y a plus de prêtres concélébrants ?

R. — Question posée toujours en fonction de la conception imaginative de l'accroissement de la grâce. La grâce s'accroît-elle en raison d'une addition de grâce à grâce ? Ou bien s'accroît-elle en raison d'une plus grande intensité dans la disposition subjective du fidèle ?

Et puis, dans le cas présent, il n'est même pas besoin de recourir à cette raison théologique. Il faudrait d'abord prouver qu'il y a autant de messes qu'il y a de concélébrants. La chose n'est pas démontrée par le fait qu'un concélébrant acquitte la dette de justice contractée par lui en recevant un honoraire pour la célébration d'une messe.

Nous prions notre correspondant de se dégager de toutes les subtilités théologiques soulevées à propos de la concélébration eucharistique. S. Thomas a posé le principe de la véritable solution (IIIa, q. 82, a. 2, ad 2) : « Si tous les prêtres opéraient par leur vertu propre, il serait inutile qu'il y eût plusieurs célébrants : un seul suffirait. Mais parce que le prêtre ne consacre qu'au nom du Christ, et que plusieurs sont un dans le Christ, il importe peu que l'Eucharistie soit consacrée par un seul ou par plusieurs. Ce qui importe, c'est d'observer le rite de l'Eglise. »

Ses concélébrants ne forment donc qu'un seul célébrant moral, le presbyterium ; ils sont « un dans le Christ », selon la belle formule de S. Thomas. Il n'y a qu'un sacrifice, mais qui sous le rapport de l'honoraire à percevoir, peut légitimement être assimilé à plusieurs sacrifices.

« Ce qui importe, c'est d'observer le rite de l'Eglise » : que votre fidèle, de rite latin, assiste donc à la messe du prêtre latin. Mais qu'il y assiste avec ferveur ; c'est là le point important. Lisez donc le P. de la Taille, *Mysterium fidei*, elucid. 28, append. D.

Q. — Mgr Gay, dans sa 117e *Elévation sur la Vie et la Doctrine de N.-S. J.-C.* (7e édit., p. 393; Mame, 1920), ne semble-t il pas dire que « partout où est le Verbe, partout se trouve également la Sainte Humanité » ? Je crois me souvenir que l'*Ami* a réfuté cette doctrine il y a quelques années.

Voici les paroles du pieux évêque : « ... Mon Humanité est dans le ciel et, selon sa forme glorieuse, elle n'est que là. Elle est sous les espèces eucharistiques selon son état sacramentel, et, selon cet état, elle n'est que là. Tu reçois sa substance toutes les fois que tu communies; dès que les espèces, qui la contiennent en la cachant, ont cessé d'exister en toi, mon Humanité n'est plus en toi selon son état eucharistique. Mais cette humanité demeure toujours en moi qui suis sa subsistance ; or moi, en qui elle subsiste, je suis et je demeure en toi... Ainsi moi, le Verbe de Dieu, ton

[1] *Chronique Sociale*, janvier 1932. — C. A. R. cite, en confirmation de sa critique, entièrement appuyée d'ailleurs sur les encycliques, quelques textes tout récents, bien suggestifs en raison de la personnalité de leurs auteurs. Le « Roi du pneu » Harwey Fireston et H. Ford reconnaissent comme une leçon de la crise que personne ne peut travailler pour soi seul, tout travail devant servir à la société tout entière. Et le marquis Lothian, membre du cabinet national de Mac Donald, ajoute expressément : « Ce n'est que lorsque les gens commenceront à regarder la propriété comme un moyen d'augmenter le bien-être de la communauté, que l'on pourra commencer à envisager une réconciliation possible entre capitalisme et communisme. Personnellement, je crois que c'est là le sens réel du christianisme appliqué à la vie économique, et ce sont là les doctrines économiques du Nouveau Testament que les soi-disant chrétiens ont le plus constamment ignorées. » Oui, mais quand même Léon XIII et Pie XI avaient dit mieux.